# COMPTE-RENDU

## DE LA GÉRANCE

A LA

# COMMUNAUTÉ ICARIENNE,

A SAINT-LOUIS,

SUR LA

## SITUATION MORALE ET MATÉRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ

PENDANT LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1856 ET LES MOIS DE JANVIER ET FÉVRIER 1857.

PRIX : 30 CENT.; PAR LA POSTE 35 C.

A PARIS

CHEZ L'AUTEUR, 3, RUE BAILLET,

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Mai 1857.

# COMPTE-RENDU

## DE LA GÉRANCE

A LA

# COMMUNAUTÉ ICARIENNE,

A SAINT-LOUIS,

SUR LA

## SITUATION MORALE ET MATÉRIELLE DE LA COMMUNAUTÉ

**Pendant les mois de novembre
et décembre 1856 et les mois de janvier et février 1857.**

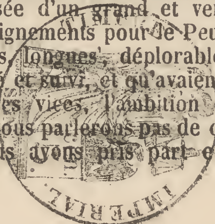
---

Nous avons reçu le Compte-rendu de la Gérance de la Communauté Icarienne, présenté par son Président, dans la séance du 2 mars 1857. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de reproduire ce Compte-rendu dans toute son étendue, en le faisant suivre de la délibération de l'Assemblée qui en a été la conséquence :

Citoyennes et Citoyens,

« La loi, d'accord avec la prudence et avec l'intérêt de la Communauté, impose l'obligation aux membres de la Gérance, vos mandataires, de vous rendre compte de leur administration, et de porter à votre connaissance l'état moral et matériel dans lequel ils ont trouvé la Société et celui dans lequel ils la laissent, en indiquant les améliorations praticables qu'il serait urgent d'introduire. Notre position exceptionnelle rend ce devoir encore plus impérieux : aussi, avons-nous mis à le remplir toute l'application nécessaire ; puissions-nous ne pas être restés trop au-dessous de notre tâche.

Le dernier compte-rendu a été fait par le Fondateur d'Icarie à la fin de l'année 1855 et au commencement de 1856 ; cet écrit, qui renferme toute la pensée d'un grand et vertueux Réformateur, est fécond en enseignements pour le Peuple et pour nous en particulier. Grandes, longues, déplorables ont été les luttes qui l'ont accompagné et suivi, et qu'avaient soulevées ceux dont il démasquait les vices, l'ambition et les sourdes manœuvres. Nous ne vous parlerons pas de ces funestes événements, auxquels nous avons pris part et dont



l'exposé exigerait la plume de l'historien plutôt que celle de l'administrateur. Notre travail commencera seulement à dater de notre arrivée à Saint-Louis, époque des dernières élections.

Rappelons-nous les motifs et les conditions de notre départ de Nauvoo ; nous l'avons quitté parce que la tyrannie y avait remplacé la loi et la justice. La Société était annulée et dissoute par la violation des lois et des engagements ; par conséquent, la loi d'Avril étant comme les autres lois, devenue sans application, nous étions et nous sommes encore co-propriétaires de tout ce qui compose l'actif de la Communauté, des apports, des bénéfices, des meubles, sans compter nos outils. Mais l'Opposition nous a injustement refusé toutes ces choses; c'est pourquoi nous avons été contraints de demander, par tous les moyens, la dissolution et la liquidation de la Société.

Nous sommes arrivés à Saint-Louis, sans outils, sans meubles, avec peu de ressources pécuniaires, avec nos vieillards, nos nourrices et nos nombreux enfants, avec quelques malades et quelques infirmes, exposés aux dangers d'une nouvelle acclimatation, et aux nombreux inconvénients d'une grande ville, dont nous connaissons très imparfaitement la langue et les usages. Pour comble de nos malheurs, c'est dans ce moment que vient nous frapper le terrible événement, que nos soins et nos vœux auraient retardé, si quelque chose avait pu le faire. L'inventeur du système Icarien, le Président, le Fondateur d'Icarie descend dans la tombe, emportant nos larmes et nos immenses regrets. Le 6 novembre nous voit réunis tous ensemble dans cette ville ; le 7, une maladie atteint notre chef, et le 8, celui-ci s'endort du dernier sommeil !

Nous avions, en effectuant notre départ, uni la prudence et la résignation à l'Amour de la vraie liberté, et dans tout ce qui nous arrivait, nous n'éprouvions aucune déception. Aussi, loin d'accuser le grand homme que nous avons perdu, nous lui serons éternellement reconnaissants de nous avoir tenus et conduits loin de ceux qui rêvaient autre chose que la Communauté Icarienne, et de nous avoir maintenus dans l'ordre, dans l'union et dans l'esprit, nécessaires à la continuation de notre entreprise. Le dernier de ses services a donc été le plus grand de tous ceux qu'il nous a rendus. Maintenant, c'est à nous qu'est réservée l'obligation d'en réaliser toutes les conséquences par la fondation et la prospérité d'Icarie.

## PERSONNEL.

Au 1er Mars 1857, la Communauté comprend 165 personnes : 70 hommes au-dessus de 20 ans, 45 femmes, 4 jeunes gens, 3 jeunes filles, 34 enfants entre 3 et 15 ans, 9 nourrissons. — Voici les noms des grandes personnes :

HOMMES.

Baron ;
Barrioz;
Bauer, J.-J. (N);
Bauer Georges ;
Begou ;
Bernier ;
Bira (N.) ;
Blaise (N) ;
Blondeau (N) ;
Boulanger ;
Brancia (N) ;
Brière (N) ;
Cadet ;
Chavant (N) ;
Chicart (N) ;
Clèdes ;
Cochard ;
Coëffé (N) ;
Colin ;
Crampon ;
Dazy ;
Déglise ;
Delage (N) ;
Delhuile (N) ;
Dieuaide ;
Droussent ;
Fagris (N) ;
Favereau ;
Favre ;
Fondesthènes ;
Garnier ;
Genet ;
Gillet ;
Gobel (N) ;
Guillard ;
Heggi ;
Hélix (N) ;
Kling ;
Labbé (N) ;
Labenne (N);
Loire (N.) ;
Maritz ;
Martin (N) ;
Martinet (N) ;
Mauvais L. ;
Mercadier ;
Mesnier père ;
Mesnier aîné ;
Nagel (N) ;
Picart ;
Ponté;
Poste ;
Puggé (N) ;
Quernori ;
Ravat (N) ;
Raynaud ;
Renaud D. (N) ;
Riondel père ;
Rousselet ;
Roy (N) ;
Salarnier ;
Sainton ;
Sauger L. (N) ;
Thieulin ;
Tiran (N) ;
Uttenveiller (N) ;
Vogel ;
Wiské ;
Wocquefen (N) ;
Zollner (N) ;

FEMMES.

Baron ;
Bauer J.-J.
Bauer G. ;
Bégou ;
Bernier ;
Bira ;
Blaise ;
Blondeau ;
Brière ;
Cadet ;
Chavant ;
Chicard ;
Clèdes ;
Cochard ;
Déglise mère;
Delhuile ;
Droussent ;
Fagris ;
Favereau ;
Fabre ;
Gobel;
Grubert ;
Guillard;
Heggi ;
Hélix ;
Labbé ;
Labenne;
Loire ;
Martin ;
Martinet ;
Mercadier ;
Mesnier mère ;
Mesnier Ch. ;
Ponté ;
Puggé ;
Ravat ;
Raynaud ;
Renaud D.
Riondel mère ;
Roy ;
Salarnier ;
Sauger L. ;
Tiran ;
Uttenveiller ;
Wiské ;

JEUNES GENS.

Grubert P. ;
Gillet ;
Raynaud ;
Wiské ;

JEUNES FILLES.

Grubert Claudine;
Pogu Célestine ;
Riondel Marie.

Sur les 70 hommes, 29 sont naturalisés cit. Américains ; ce sont ceux dont on a fait suivre le nom du signe (N).

Tout le monde est présent, excepté le cit. Kling et la famille Sauger, qui sont en voyage. Tous sont admis définitivement. Le cit. Baron et sa femme se sont réservé et ont obtenu la faculté de se retirer de la Colonie. Deux des enfants ne sont parmi nous que comme pensionnaires.

La Communauté compte 43 hommes mariés, 27 veufs et célibataires, 43 enfants au-dessous de 15 ans, 43 hommes et 29 femmes entre 15 et 45 ans ; en tout 165 personnes.

Sur ces 165 membres, 24 sont nés dans la Colonie, savoir : 5 en 1851, 4 en 1852, 2 en 1853, 4 en 1854, 7 en 1855 et 2 en 1856 ;—139 membres sont entrés dans la Colonie, savoir : 16 en 1848, 33 en 1849, 7 en 1850, 5 en 1851, 12 en 1852, 30 en 1853, 14 en 1854, 17 en 1855 et 5 en 1856.

Depuis le commencement de Novembre jusqu'à ce jour, le personnel a été réduit de 12 personnes, ainsi qu'il suit : 4 décès, E. Cabet, Président et Fondateur d'Icarie, F. Bauer, Grubert, Bossay ; la retraite de la famille Jalageas composée de 7 personnes ; 1 exclusion, celle du cit. Lemoine.

E. Cabet est mort d'une attaque d'apoplexie et de paralysie, à l'âge de 69 ans, le 8 novembre 1856. Grubert, d'une fluxion de poitrine à l'âge de 54 ans, le 13 Décembre 1856. Bossay, d'une fièvre typhoïde à l'âge de 64 ans, le 8 Février dernier. Le quatrième décès est celui de F. Bauer, qui s'est suicidé d'un coup de pistolet, à l'âge de 22 ans, le 8 Décembre 1856. Ces morts sont aussi l'effet de l'acclimatation et de nos souffrances physiques et morales. Cette dernière circonstance a largement contribué au suicide de F. Bauer, qui avait eu les deux jambes amputées, et qui était très attaché à la Communauté et au cit. Cabet ; en sorte que, tout en condamnant son action, nous ne pouvons pas lui refuser un témoignage de compassion et d'affectueux regret.

Il est toujours pénible de voir un membre quitter la colonie ; mais, puisqu'il faut parler net, nous croyons que, par des raisons que tout le monde comprend, la famille Jalageas s'est retirée sans emporter nos regrets. Nous croyons qu'il en est de même du cit. Lemoine. Nous pensons être les interprètes de la Colonie, en désapprouvant hautement la conduite de ces hommes qui ont violé les engagements les plus sacrés, lorsque le devoir de les remplir était si impérieux.

Une réflexion doit nous consoler de cette double désertion ; lorsque nous n'avons à constater que deux sorties pendant ces quatre mois, nous pouvons nous croire dignes de notre mission ; nous sommes en droit de dire que notre courage, pendant la lutte dernière n'était pas l'effet d'une effervescence passagère. Cette partie de la statistique est plus éloquente que bien des paroles.

### ÉMIGRATION.

Dans notre adresse aux Icariens de toutes les nations, du 22 septembre dernier, nous nous exprimions ainsi : « Nous » quittons Nauvoo, nous nous proposons de nous fixer dans » un nouvel établissement plus favorable à des colons et à des » réformateurs; et, en attendant que ce lieu soit choisi et » préparé, nous nous retirons à Saint-Louis ou dans son » voisinage, où nous nous organiserons sur des bases solides, » et d'où, pionniers de la nouvelle Icarie, nous partirons » pour fonder la patrie de la fraternité. » Ces quelques mots renferment le programme de notre situation, nous pensons encore à ce sujet comme nous pensions au 22 septembre; tous nos Frères du dehors pensent comme nous : la Communauté dans une grande ville et sans terres est impossible; nous devons donc nous procurer un terrain et aller nous y établir sans retard. La réalisation d'un pareil projet offre certainement des difficultés, mais surtout en Amérique elles sont loin d'être insurmontables. L'administration a fait déjà quelques démarches dans ce but; mais il faut que, dès à présent elle s'en occupe d'une manière toute spéciale, afin de commencer l'émigration cette année même.

Nous ne sommes donc à Saint-Louis qu'en passant, il faudra lever notre camp d'un moment à l'autre. C'est l'idée capitale qui doit dominer toutes les autres; elle doit servir de boussole à la nouvelle administration; c'est elle qui nous a guidés dans toutes nos opérations.

### LOGEMENT.

A notre arrivée à Saint-Louis, nous avons trouvé trois bâtiments pour nous recevoir et qu'on a nommés première, deuxième, et troisième maison; la première est éloignée de la troisième d'un mille environ, la deuxième se trouve au milieu des deux; les trois sont situées au nord de la ville, dans le quartier appelé *New Bremen*. Ces maisons sont inégales en elles-mêmes et dans leurs chambres. Quoique vastes, elles étaient insuffisantes pour loger 170 personnes, ainsi que les ateliers et les écoles; d'un autre côté, nos moyens ne nous permettaient pas d'augmenter nos loyers. La question des logements présentait ainsi au début des difficultés sérieuses, et qu'il fallait lever immédiatement.

On se rappelle ce que l'administration a fait pour cela: elle a présenté et fait exécuter successivement un plan qui promettait de lever provisoirement ces difficultés, et qui a réalisé promptement ce qu'on en attendait, à la satisfaction générale. Elle a tiré parti des caves, des galetas; elle a fait des constructions en planches. Maintenant nous avons deux réfectoires, deux cuisines, une boulangerie avec un four, deux dortoirs

pour nos élèves, une salle d'asile pour les enfants de 2 à 6 ans. Les ateliers de cordonniers, de tailleurs, de menuisiers, sont placés convenablement, ainsi que l'atelier de la Gérance. Les membres de la Colonie ont en général un logement suffisant; les nourrices même sont mieux logées qu'à Nauvoo.

Cependant les dortoirs des célibataires ne sont pas assez grands; plusieurs ménages habitent ensemble dans la même pièce, et de plus certains ateliers, tels que ceux de la lingerie et des repasseuses, et à la rigueur celui du lavoir et celui des tailleurs et peut-être même quelques autres, exigeront sous peu des améliorations et même d'autres emplacements. Pour lever ces nouvelles difficultés, il faut se résoudre à louer un autre bâtiment dans les environs du N° 2, ou mieux encore du N° 3, et beaucoup mieux encore du N° 1, la Gérance s'est déjà occupée de ce projet; elle n'a rien terminé, et la nouvelle administration devra y porter une attention prompte et sérieuse.

L'opposition de Nauvoo nous ayant retenu tous nos meubles, nous avons été obligés de nous passer de bois de lit pendant notre séjour à Saint-Louis; seulement on en a placé dans les chambres quelque peu humides. Va-t-on se procurer des bois de lit pour tout le monde ? Il faudra résoudre cette question en combinant nos moyens et nos besoins; pour le moment nous ne nous croyons pas en état de décider ce qu'il faudra faire, on verra dans quelque temps. On aurait tort de regarder ces détails comme déplacés; devons-nous éprouver en effet quelque honte d'avoir été injustement dépouillés des choses les plus nécessaires? Devons-nous en éprouver, d'avoir pu supporter sans murmure les privations les plus pénibles?

Chacune des trois maisons a un puits et une citerne; et jusqu'ici nous n'avons pas précisément manqué d'eau. Si plus tard, le défaut s'en faisait sentir, ce que nous savons nous permet de penser qu'il nous sera possible de nous en procurer; nous avons le droit et l'autorisation de faire établir, aussitôt que nous le jugerons nécessaire, un tuyau de conduite qui amènera l'eau du grand réservoir de la ville à la première maison.

Relativement au chauffage, nous n'avons manqué ni de charbon, ni de bois, ni de copeaux. Quoique le charbon ne nous ait coûté que 13 cents le boisseau, le combustible nous a occasionné une grande dépense. Cette circonstance nous porte à faire une réflexion qui peut s'appliquer à toutes les provisions : c'est qu'il y aurait une grande économie à faire avant l'hiver des approvisionnements de toute espèce; à nos yeux, c'est une question capitale. L'achat de poêles nous a aussi entraînés à une dépense considérable, c'est pourquoi

nous aurions préféré nous servir de ceux que nos prétendus frères de Nauvoo ont eu l'injustice de nous refuser.

Le cit. Clèdes a moulé une certaine quantité de chandelles pour notre usage ; nous avons acheté pour une somme assez élevée d'autres chandelles et bougies, de l'huile, des lampes, etc. L'huile de lard, dont nous avons fait usage, éclaire bien et n'a ni fumée, ni odeur ; et nos principaux ateliers, dont plusieurs ont veillé pendant l'hiver, ont été parfaiment éclairés sous tous les rapports.

### VÊTEMENT.

Les derniers inventaires ont constaté que nos trousseaux sont généralement en meilleur état qu'on ne l'espérait. Cependant des besoins nombreux et pressants se sont fait sentir ; et l'administration a dû les satisfaire. Les ateliers de la lingerie, des cordonniers, des tailleurs ont plus ou moins travaillé à la confection des divers objets de vêtement pour les besoins de la Communauté ; avec peu de dépenses en matières premières, on est parvenu à faire ce qu'il y avait de plus pressé, et l'hiver nous a trouvés à l'abri du nécessaire sous ce rapport.

Chaussures d'été pour femmes, coiffures d'été pour hommes et pour femmes, un assez grand nombre de divers vêtements et en particulier pour nos enfants des deux sexes, draps, chemises et autres objets de lingerie, confection de matelas. Tels sont, indépendamment de quelques besoins plus ordinaires, ceux qui se manifestent plus spécialement pour le moment. Presque tous ont déjà reçu un commencement d'exécution ; et plusieurs centaines de dollars, et d'autres, s'ils sont nécessaires, consacrés à l'achat de diverses fournitures, nous permettront de répondre aux besoins en question. Nous croyons qu'en ceci le plus difficile est fait pour quelque temps.

Nous allons introduire dans la distribution des objets du vêtement une grande amélioration, qui était réclamée vivement et depuis longtemps ; il s'agit de l'organisation d'une commission de détruit. Ainsi que son nom l'indique, elle décidera si l'objet doit être détruit, cas auquel il sera remplacé le plus vite possible. Cependant l'objet ne doit pas être remplacé dans le cas où son possesseur en aurait un nombre supérieur au trousseau ; de même que l'objet devra être donné, sans qu'il y ait détruit, toutes les fois qu'un membre n'en possédera pas le nombre voulu : d'où la nécessité de connaître exactement le trousseau de chacun. Cette raison et quelques autres ont déterminé l'Assemblée à nommer en novembre dernier une commission d'inventaire qui devait faire le relevé des trousseaux de chaque membre de la Colonie ; son travail ne s'est terminé, par plusieurs motifs, que vers la fin de Janvier. Quant au trousseau légal, il soulève des questions impor-

tantes, difficiles, urgentes, qui nous ont occupés déjà et qui, c'est notre opinion, devront occuper la Gérance nouvelle.

### NOURRITURE.

Quoique l'on puisse dire que le rapport sur la nourriture se fait tous les jours à chaque repas, il est utile de fixer l'attention sur quelques points de cette question si importante.

A notre arrivée à Saint-Louis, le désordre et les difficultés étaient sous ce rapport considérables; les circonstances avaient établi une seule cuisine avec un poêle insuffisant et un seul petit réfectoire pour tout le monde, pour les trois maisons, dont la deuxième et la troisième sont à une distance assez grande de la première; point de tables, point de bancs, presque pas d'ustensiles de cuisine, tout cela était resté à Nauvoo entre les mains de nos spoliateurs; il faut ajouter que les provisions commençaient à monter à des prix élevés, et que par exemple, le pain seul nous coûtait 10 dollars par jour.

Nous avons surmonté ce désordre et ces difficultés avec un succès presque complet. On a établi deux cuisines, l'une à la première maison pour celle-ci et la deuxième, et l'autre pour la troisième maison ; la nécessité seule nous a forcés à adopter une telle mesure, qui n'est pas sans inconvénients. La cuisine de la première maison possède un fourneau que de nombreuses réparations ont fait bien aller ; son réfectoire est une pièce fort belle et agréable, capable de contenir 150 convives. Un poêle sert pour la cuisine de la troisième maison ; son réfectoire peut contenir environ 50 personnes.

Avant la fin de Novembre, notre boulangerie était organisée ; les ustensiles nécessaires étaient fournis ; les tables et les bancs étaient confectionnés par nos menuisiers. Le service des réfectoires est plus propre que ne l'était celui de Nauvoo. Aujourd'hui, notre glacière est garnie.

Ce n'est pas tout ; un règlement du 22 Décembre dernier organisait les cuisines et les réfectoires conformément aux idées à nous suggérées par la doctrine et l'expérience. Le personnel a été choisi avec beaucoup de soin. Les membres qui vont travailler dehors, au loin, et qui partent de grand matin, reçoivent les aliments dont ils ont besoin. Nous faisons préparer des aliments exceptionnels pour nos malades.

La nourriture en général est en ce moment meilleure et plus variée qu'on ne l'a jamais eue dans la Colonie.

La Gérance croit que, la fin de la mauvaise saison passée, nous serons encore mieux nourris sans augmenter les dépenses.

Les questions d'un fourneau pour la troisième maison, du café au lait pour les citoyennes, de la pêche sur le Mississipi, doivent être examinées promptement et sérieusement.

INSTRUCTION ET ÉDUCATION.

Notre déplacement de Nauvoo a nécessairement entraîné l'inconvénient énorme d'une suspension dans l'instruction et l'éducation de nos enfants. Cet inconvénient a été d'autant plus grand, qu'il nous a été difficile de trouver, dès le commencement de notre arrivée à Saint-Louis un équivalent aux écoles de Nauvoo qui, tout imparfaites qu'elles aient été comparativement au but à atteindre, étaient néanmoins une des améliorations les plus précieuses de Nauvoo. Le manque de bâtiments, de professeurs, de moyens financiers, opposa des obstacles invincibles à notre vif désir d'établir immédiatement des écoles Icariennes. La Gérance, prêtant à ce sujet important toute l'attention qu'il méritait, a alors examiné l'état moral, intellectuel et matériel de l'école publique Américaine, qui se trouve à quelques pas de notre centre. Logement, instituteurs et institutrices, élèves des deux sexes, ordre et discipline, tout cela nous a paru assez satisfaisant.

Sans nous dissimuler que tous ces avantages ne valaient pas une éducation Icarienne, nous n'avons pas hésité, dans la position où nous nous trouvions, à confier nos enfants à cette école, qui, du reste, a l'avantage de leur faire apprendre promptement la langue anglaise. Ce qui a achevé de nous déterminer à prendre un tel parti, est l'absence, dans cette école, de toute influence sectaire et instruction religieuse. Nous y avons placé nos enfants au-dessus de 6 ans, au nombre de 12 garçons et 14 filles, dont 3 garçons et une fille en sont sortis depuis pour entrer en apprentissage. Ils y sont depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis une heure jusqu'à quatre heures. Ils apprennent la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, etc.

Les élèves prennent leurs repas dans le réfectoire commun, à des tables réservées, et demeurent dans des dortoirs séparés, qui se trouvent dans la première maison. Notre but principal, en établissant ces dortoirs, a été de suppléer, autant que possible, à l'instruction de l'école publique, par une éducation plus conforme à nos principes. Certainement, ils laissent encore beaucoup à désirer par suite de la spoliation dont nous avons été victimes; mais ils sont tout ce qu'ils peuvent être dans les circonstances présentes. Un règlement a été adopté par l'Assemblée générale dans le but de les organiser. Le cit. Boulanger, directeur du dortoir des garçons, et la citoyenne Chicard, directrice du dortoir des filles, montrent beaucoup de bonne volonté, et ont la satisfaction des parents et des enfants eux-mêmes.

Deux des enfants de l'école sont des pensionnaires qui sont venus avec nous de Nauvoo à Saint-Louis, et que leur père,

après s'être rendu parmi nous pour examiner notre situation, a continué à nous confier.

Les petits enfants entre 2 et 6 ans couchent chez leurs parents, et sont réunis pendant la journée dans une pièce convenable, sous la surveillance de la citoyenne Labenne. La Communauté compte, en outre, 9 nourrissons, qui sont élevés par leurs mères.

Depuis les premiers jours de janvier, nous avons organisé un cours d'anglais, auquel 10 citoyennes et 44 citoyens, sans compter les plus grands des élèves, prennent part en deux classes, réunies chacune deux fois par semaine. Notre imprimerie nous a fait les impressions nécessaires pour ce cours.

Nous allons organiser un cours de *Vrai Christianisme* pour tout le monde; en attendant, nous le faisons chaque dimanche pour les élèves des deux écoles.

### DIVERTISSEMENTS.

Une mort cruelle nous a enlevé le cit. Grubert, directeur de notre musique, laquelle par ses efforts infatigables était devenue pour nous la source des plus douces jouissances; malgré cela, la musique a été continuée sous la direction du cit. Charles Mesnier. Le 1er janvier, anniversaire de la naissance de Cabet, la musique a joué pour la première fois, à l'étonnement, à la grande satisfaction, aux applaudissements de tout le monde; le 3 février, elle s'est encore surpassée.

Nous avons continué à célébrer le 3 février qui sera toujour la grande fête nationale d'Icarie. Nous avons commencé à célébrer l'anniversaire de la naissance de Cabet; cette fête, unanimement et ardemment désirée par nous, sera accueillie avec la même ardeur et la même unanimité par nos frères de tous les pays, et deviendra une de nos fêtes nationales. Il faudra voir si, à part le 1er janvier, le 3 février et le 4 juillet, il sera utile d'établir de nouvelles fêtes. En terminant cette question, nous dirons que nos deux dernières ont été les plus belles et les plus solennelles que nous ayons jamais célébrées.

Il ne nous a pas été possible d'organiser un théâtre, qui est, bien employé, un divertissement convenable sous tous les rapports; nous n'avions rien pour cela. Dans cette position, nous avons fait, au 3 février, un tour de force peu ordinaire: La seule pièce que nous avions a été corrigée, a été apprise, sans aucun dérangement dans le travail, a été parfaitement jouée sur un théâtre improvisé, au grand contentement et aux vifs applaudissements de tous les assistants. Les acteurs répondront aux désirs universels, en faisant de nouveau ce qu'ils ont si bien réussi.

Pour nos soirées, en général, notre salle de réunion, com-

posée de deux pièces vastes, hautes, claires, et communiquant ensemble par une large porte à deux battants, a toujours été bien éclairée et bien chauffée. Des journaux français, anglais et allemands y sont déposés. On se réunit pour se récréer et se délasser des travaux de la journée ; le dimanche soir, surtout, on se livre à des petits jeux agréables, qui amusent et instruisent un grand nombre de personnes. Nous pensons que, lorsque la saison sera un peu plus avancée, il sera convenable d'organiser dans notre jardin ou dans les environs, des repas, des promenades et autres réjouissances.

### PROPRETÉ ET SANTÉ.

La propreté est une des conditions essentielles de l'hygiène et une des premières qualités d'un bon Icarien. Quoiqu'elle ait laissé à désirer sous quelques rapports, on l'a maintenue autant que les circonstances l'ont permis. Pendant les chaleurs, il faut que tout le monde redouble de soins à ce sujet ; l'Administration devra veiller à ce que les conditions d'admission soient exécutées en ceci convenablement. Les alentours des maisons, et en particulier de la première, devront être tenus propres.

Comme nous n'avons pas de médecin parmi nous, il a fallu engager un étranger; nous en avons pris un qui est dans notre voisinage. Malheureusement il ne parle que l'Anglais, de manière qu'il ne peut voir nos malades, qu'accompagné d'un interprète, ce qui a beaucoup d'inconvénients. Notre petite pharmacie n'ayant pas pu être montée faute de local, l'achat des médicaments nous a entraînés à quelques dépenses. Une des mesures dont la nouvelle administration devra s'occuper sans délai est l'établissement d'une infirmerie ; on pourra la placer dans la maison qu'on se propose de louer. A part les quatre décès dont nous avons parlé et quelques maladies, nous avons eu un certain nombre de petites indispositions dues à l'acclimatation et à nos longues souffrances morales et physiques ; en ce moment la santé générale est fort satisfaisante.

### SECRÉTARIAT.

Le bureau de la Gérance se trouve dans une grande pièce où chacun des cinq Gérants, ainsi que le teneur de livres, a un bureau particulier, et où la Gérance tient ses réunions. Les livres de comptabilité et les registres principaux sont organisés, et les écritures sont bien tenues. L'expédition du journal, l'envoi et la réception des lettres se font régulièrement, surtout depuis que nous avons une *box* à la poste.

Quelques ouvrages de Cabet et quelques autres livres constituent notre bibliothèque ; le reste de nos livres est entre les mains de la Majorité.

### IMPRIMERIE.

L'Imprimerie de la Colonie de Nauvoo est restée au pouvoir de L'Opposition, ainsi que tant d'autres choses dont nous sommes co-propriétaires. Le cit. Cabet, sentant la nécessité d'avoir une publication, s'est procuré après les élections d'Août un assortiment complet de caractères; avec cela et une mauvaise presse en bois, le cit. Ravat était parvenu à imprimer à Nauvoo et après notre séparation, un petit journal intitulé: *Nouvelle revue Icarienne.*

A notre arrivée à Saint-Louis et après la mort du Fondateur d'Icarie, le manque de local nous a empêchés d'abord de monter notre Imprimerie. Mais nous sommes parvenus à lever cet obstacle comme tant d'autres; et nous avons même fait l'achat d'une presse et de certains autres objets, moyennant lesquels notre Imprimerie est suffisamment munie. Dès lors, cet atelier a déployé une grande activité; dans l'espace de deux mois il a imprimé *l'Almanach Icarien*, des *affiches* pour les deux fêtes du 1er janvier et du 3 février, *notre pétition* au Congrès de l'Illinois, des leçons pour le *Cours d'Anglais*, des rapports d'atelier, *quelques adresses*, 3 numéros du *Bulletin des Lois*, et 4 numéros de notre *Journal.*

### INDUSTRIE.

La formation et la composition de nos ateliers auraient dû avoir lieu quelques jours après notre arrivée dans cette ville; il n'en a pas été ainsi pour plusieurs raisons: l'hiver commençait, les locaux nous manquaient, nous n'avions point de matières premières, nos outils étaient et sont encore entre les mains de l'Opposition, qui nous en a odieusement dépouillés; nos ressources pécuniaires étaient très limitées; ajoutons à tout cela que nous ne connaissons guère la langue du pays, et que nos usages diffèrent considérablement de ceux des Américains, deux circonstances qui entraînent des mécontentements, des retards, l'emploi d'interprètes, des déplacements, etc.

Vous vous en souvenez, cette situation presque désespérante, et rendue plus amère par la perte de notre Guide, loin de nous abattre, nous donna plus d'énergie; elle nous fit déployer une plus grande activité. Grâce à nos dispositions, grâce à notre Association, qui est la plus complète de toutes, nous avons surmonté ces obstacles presque invincibles que notre industrie a rencontrés dès le début. Nos lois ont raison de dire que nous formons une armée de travailleurs; nos ennemis sont la misère et la gêne. Voici, en général et en quelques mots, comment les soldats du travail ont triomphé des ennemis qui les menaçaient, pendant la période dont nous vous rendons compte.

Les tailleurs, qu'un local convenable et l'ouvrage attendaient, partirent les premiers pour Saint-Louis ; avant-garde de l'armée, ils commencèrent vivement à réduire cet ennemi qui en voulait à notre existence. Depuis, le travail du dehors ne leur a pas manqué. Cet atelier est resté composé d'environ vingt-cinq personnes, en y comprenant les giletières et les culottières, qui travaillent à part, mais sous leur direction.

Lorsque les Membres de la Communauté furent tous réunis dans cette ville, la nécessité de gagner promptement de l'argent et l'impossibilité d'établir de suite nos ateliers nous obligèrent à faire travailler au dehors le plus de monde possible ; une vingtaine de personnes parvinrent ainsi à trouver de l'occupation : chaudronniers, cordonniers, charpentiers, terrassiers, maçons et plâtriers provisoirement ; forgerons, charrons, ouvriers divers, pour un travail continuel. Environ six personnes travaillent encore pour le dehors.

Cependant, les autres ouvriers étaient loin de rester inactifs ; les ateliers employés pour les besoins de la Communauté, s'organisaient plus ou moins commodément, et les maçons, les menuisiers, les cordonniers, le formier, le cambreur, les charpentiers, les chaudronniers, etc., faisaient, avec des locaux et des outils insuffisants, les objets qui nous étaient le plus nécessaires. L'énumération des travaux exécutés ainsi jusqu'à ce jour, est la preuve de l'ardeur que nous avons déployée ; voici cette énumération, incomplète cependant : un grand four, un fourneau pour une cuisine, un autre pour la buanderie, portes et croisées et améliorations dans les caves, façon d'un grand nombre de tuyaux de poêle, plusieurs chambres blanchies, cheminée des menuisiers, écurie des chevaux, cabinets d'aisances, deux grands dortoirs, plancher de la buanderie, un grand nombre de tables et de bancs, grand atelier de menuisiers et tonneliers, nombreux objets pour les ateliers de la Gérance, des cordonniers, des tailleurs et autres ; cases pour la lingerie, chaussures, vêtements divers, brosses, matelas, formes, chandelles, etc., etc.

Pendant que ces divers travaux s'accomplissaient, des ateliers étaient peu à peu, mais activement disposés pour le travail du dehors ; les deux principaux sont celui des cordonniers, qui emploie de six à huit personnes, et celui des menuisiers. C'est à dater du jour de l'installation des menuisiers et tonneliers dans leur nouvel atelier (qui, quoique un peu petit, est cependant assez commode et bien aéré), que commence en quelque sorte une ère plus productive pour nous, puisque cela nous permet d'employer pour la production quatorze ou quinze hommes dont, à cause du manque de local, quatre ou cinq seulement pouvaient travailler. Les menuisiers emploient trois hommes pour le travail extérieur, et les tonneliers, de six à sept hommes ; ils ont de l'ouvrage

assuré pour longtemps. En outre, les menuisiers ont confectionné une grande quantité de leurs outils.

Nos chevaux, conduits par le cit. Gobel, ont fait peu de charrois pour l'extérieur; la cause en est dans les besoins continuels que nécessite notre organisation; ces besoins nous ont même portés à faire la dépense d'un autre wagon. La boulangerie et la cuisine ont aussi travaillé quelque peu pour le dehors.

Excepté quelques chômages, produits par des indispositions ou le mauvais temps, tous les travailleurs ont été employés. On a fait preuve d'une bonne volonté, d'une ardeur, d'un dévoûment dignes d'éloges. Le Gérant de l'industrie croit devoir déclarer que l'accomplissement de ses fonctions aurait été bien difficile, dans les circonstances que nous avons traversées, si chaque Membre de la Société n'était venu, par son concours fraternel, alléger le fardeau qui pesait sur lui.

Jusqu'à ce jour, l'industrie n'a pas été ce qu'elle sera bientôt; il est nécessaire de lui imprimer une nouvelle impulsion. Améliorer, agrandir, fournir les ateliers des tailleurs, des cordonniers, des menuisiers, est une question urgente, dont l'Administration s'est déjà occupée, et qu'il faudra résoudre sans aucun retard. La loi sur l'organisation du travail et les règlements sur chaque atelier, qui vont être terminés et mis en vigueur, ne contribueront pas peu à augmenter la production, en faisant disparaître quelques restes de désordre.

Il est une difficulté qui, nous l'espérons, pourra être bientôt aplanie: nous voulons parler de l'absence journalière hors de la Communauté de ceux qui travaillent au dehors. Il a fallu toutes les exigences de notre position pour accepter un pareil état de choses. Nous pensons qu'il faudra, aussitôt qu'on le pourra, obvier à ce grave inconvénient.

### JARDINAGE.

Au premier jour, il faudra mettre la charrue au grand jardin de la première maison. On y cultivera la plus grande quantité de jardinage possible; on y préparera une pépinière pour les besoins de l'établissement, dans lequel nous nous transporterons. Ce jardin sera disposé de manière à présenter des lieux de promenade et de repos.

### FINANCES.

Quoique les rapports hebdomadaires sur la caisse et l'inventaire du 1er Janvier dernier vous aient tenus au courant de nos opérations financières, et de l'actif et du passif, cependant nous comprenons qu'il est de notre devoir de vous présenter quelques considérations, qui ont autant d'intérêt que d'importance.

Nos recettes, depuis le 8 Novembre jusqu'au 21 Février, s'élèvent à la somme de 4,580 dollars 28 cents, savoir :

| | Dol. | Cents. |
|---|---|---|
| En caisse au 8 Novembre. . . . . . | 526 | 33 |
| Traites de Paris. . . . . . . . . . . . | 1,600 | » |
| Gagné à Saint-Louis. . . . . . . . . | 2,453 | 95 |
| Total. . | 4,580 | 28 |

Nos dépenses dues ou payées s'élèvent jusqu'au même jour à la somme de 4,348 dollars 83 cents, dont 200 dollars sont dus. Cette somme comprend les dépenses ordinaires pour 2,200 dollars, et les dépenses extraordinaires pour 2,148 dollars 83 cents; ces dépenses extraordinaires dont le chiffre n'est évalué qu'approximativement, consistent en outils, poêles et tuyaux, constructions, planches, procès, presse, Wagon, matières premières, etc., etc.

La différence entre les recettes et les dépenses est de 235 dollars 15 cents ; et, puisqu'il est dû 200 dollars sur ces dépenses, il devrait y avoir et il y avait en effet 432 dollars 15 cents en caisse au 21 Février dernier; une traite de 200 dollars est comprise dans cette somme.

Nous avons voulu nous informer de ce que nous dépensions journellement, ce que nous n'avons pu connaître qu'à quelque chose près. Il en résulterait que chaque membre de la Colonie dépenserait tout compris de 20 à 25 cents par jour; et que la Communauté en masse dépenserait environ 40 dollars par jour également. Sur ces 40 dollars 48 cents, 18 seraient gagnés par les ouvriers et ouvrières qui travaillent pour la Communauté, et les 22 dollars restants devraient être gagnés par ceux qui travaillent à l'extérieur. Comme, ainsi qu'on vient de le voir, ce que nous avons gagné à Saint-Louis se porte à 2,453 dollars 95 cents, ce qui fait environ 25 dollars par jour, il s'ensuit que notre travail a suffi seul, et au delà, pour nos dépenses ordinaires; nos dépenses extraordinaires, comme on l'a vu aussi, sont presque aussi fortes que les autres.

Ainsi, en temps ordinaires, nous nous serions suffi, et ce résultat obtenu a une grande portée, car avec moins de dépenses extraordinaires et l'Industrie organisée plus complétement, nous pourrons satisfaire à tous nos besoins d'abord, et ensuite faire quelques bénéfices.

Pour la saison que nous allons parcourir, en admettant, ce qui nous semble assez exact, que la somme de toutes nos dépenses s'élève à 54 dollars par jour, dont 24 seraient gagnés par le travail qui se fait dans la Société, il resterait aux ouvriers qui travaillent pour le dehors à gagner une somme de 32 dollars par jour. Un tel bénéfice exige, en tenant compte des dimanches et des maladies, le travail de 72 ouvriers à 50 cents par jour, ou de 59 ouvriers à 75 cents, ou de 36 ouvriers à 1 dollar par jour.

Nous terminons à ce sujet en exprimant l'espérance que, soit parce qui doit nous revenir de Nauvoo, soit par la souscription Icarienne, soit par le crédit et des terres que nous pourrons obtenir, soit surtout par notre propre travail, soit encore par les apports des nouveaux arrivants, nous serons en état de fonder et de faire prospérer Icarie.

NOS DROITS A NAUVOO.

L'inventaire du 1er Janvier 1857 accusait un actif net d'environ 7,700 dollars; l'inventaire de la Colonie au 1er Janvier 1856 portait l'actif net de la Communauté de Nauvoo à 85,700 dollars environ. Les quatre circonstances, qu'il existe entre ces deux inventaires une différence d'environ 78,000 dollars, que la somme de 85,700 dollars est inférieure à la valeur réelle des biens de la Société de Nauvoo y compris la Colonie de l'Iowa, que la somme de 7,700 dollars ne provient en grande partie d'ailleurs que de Nauvoo, et que la Minorité était presque aussi nombreuse que la Majorité, peuvent donner une idée de la valeur importante dont nous avons été dépouillés.

Aussi, nous espérons, qu'en persévérant dans l'emploi de tous les moyens légaux, nous obtiendrons de la justice américaine de rentrer dans nos droits. L'échec que nous avons essuyé pour le moment à Springfield ne nous découragera pas, parce qu'il est dû à une cause totalement indépendante de notre bon droit, et que le Comité judiciaire, s'étant prononcé unanimement en notre faveur après avoir entendu les deux parties, nous a mis sur le point de réussir, comme on le verra par le compte-rendu de cette affaire que nous nous proposons d'insérer dans le journal. Cependant, tous ces procès ne sont nullement de notre goût; et si la Majorité voulait consentir à un accommodement honorable pour les deux parties, nous sommes, comme par le passé, disposés à accepter de telles conditions. Nous sommes d'autant plus enclins à terminer ces différends d'une manière paisible, que c'est plus conforme à nos idées, c'est plus avantageux pour tout le monde, et que nous sommes persuadés que la masse des Communistes de Nauvoo ne voudra pas, au bout du compte, se résoudre à nous ravir ce qui nous appartient.

Mais, nous le répétons, si la Majorité persiste dans son obstination, nous ferons, pour obtenir justice, tout ce qui sera nécessaire, dussions-nous nous transporter en masse à Nauvoo. Nous avons des chances de succès d'autant plus certaines que notre position satisfaisante nous permet de ne pas précipiter et de réitérer nos poursuites. Nous ne perdons rien à attendre ainsi, puisque le jour de la justice arrivé, nous rentrerons dans notre capital d'abord, et ensuite dans les bénéfices dus à notre part de travail et de capital.

Disons en passant que les chefs de l'Opposition ont intenté

deux procès aux cit. Vogel et Mercadier, pour des objets qui ne concernent ces derniers en aucune manière. Nous ne pensons pas que des poursuites si mal fondées aient des suites graves ; cependant, si les autorités étaient trompées dans ces affaires ou dans d'autres, il faut que ceux qui en seraient victimes, soient prêts à souffrir tout, dans l'intérêt de la grande cause que nous et nos frères et les vrais Démocrates concourent à faire triompher.

### LOIS ET PRINCIPES.

Jusqu'à ce que nos institutions soient modifiées, il est bien entendu que les anciennes continueront à être en vigueur. Cependant le pouvoir exécutif a reçu du consentement unanime, quelques modifications, en ce qu'il n'est plus composé que de cinq membres ; de plus, le 10 Novembre, les Gérants n'ont tous été élus que jusqu'au 3 Février, élection que l'Assemblée a prolongée unanimement jusqu'à aujourd'hui. Il doit être bien entendu aussi que les élections actuelles ne sont faites que provisoirement, non pas seulement pour une partie des Gérants, mais pour tous.

Les lois que nous avons à faire ou à réformer, sont nombreuses et importantes. Nous avons déjà parlé de créer une commission de détruit et de faire une loi pour organiser le travail ; nous parlerons bientôt d'une loi pour régler les relations que les Membres de la Colonie doivent avoir avec les Etrangers. Nous avons en outre à faire trois grandes lois organiques pour organiser les trois grands pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire. Au-dessus de ces diverses institutions, se trouve la Constitution qu'il s'agira de réviser. La loi sur l'admission et les apports est aussi urgente qu'importante. Il faut certainement mettre beaucoup de prudence dans la confection de ces lois capitales ; mais d'un autre côté, il serait à désirer que cet ensemble d'institutions fût terminé dans un délai assez court, ce qui ne nous paraît pas impossible.

Pour joindre aussi la prudence à l'activité, nous croyons qu'il sera bon de consulter, dans les limites du possible, nos frères de l'extérieur ; et qu'il sera nécessaire que l'Assemblée prenne, par l'intermédiaire des comités, une part plus directe à la confection de ces institutions.

Quant à la manière dont les lois et les principes ont été exécutés pendant notre séjour à Saint-Louis, nous devons dire que l'événement terrible de la mort de Cabet a mis quelque inquiétude dans l'esprit d'un très petit nombre de membres ; mais la grande masse, la presque unanimité a conservé ce courage, cette persévérance, ce dévoûment dont nous avons donné des preuves incontestables. Nous devons dire aussi que les circonstances critiques dans lesquelles nous nous sommes trouvés, ont donné lieu à quelques discussions regrettables qui ont nécessité l'emploi du jury ; mais la prudence et la fermeté de celui-ci, ainsi que celles de l'administration, et surtout celles

de l'Assemblée, ont fait comprendre qu'il fallait enfin rompre avec toutes ces habitudes, tristes restes de la vieille Société.

C'est avec plaisir que nous constatons cette opinion publique Icarienne qui se forme de plus en plus, qui s'est manifestée plusieurs fois, et en particulier au sujet de la loi contre le tabac. Nous n'aurons pas à faire de loi plus difficile, en ce sens, qu'aucune ne s'attaquera à une habitude dont la perte soit plus pénible. Ceux qui l'avaient depuis longtemps, des vieillards même, l'ont immolée à la cause commune. Nous avions pris l'engagement de briser avec un tel besoin factice, nous l'avons tenu. Il était réservé aux Icariens de donner l'exemple d'un peuple philosophe qui s'impose le sacrifice de ces coutumes, en général aussi chères que pernicieuses. Nous avons promis à nos frères du dehors de leur faire connaître tous nos actes pour qu'ils puissent nous juger ; quand ils connaîtront celui-ci, ils nous estimeront dignes de former une Société réformatrice.

Indépendamment de la loi sur l'admission, il est urgent et indispensable de régler les relations que les Membres de la Colonie doivent avoir avec les étrangers en général, et en particulier avec les dissidents, les circonstances et les temps où nous sommes nous commandent de prendre à ce sujet des mesures promptes et sérieuses.

Nous vous rappelons la décision de l'Assemblée, prise le 19 janvier dernier, relativement au bureau de Paris et à ses trois employés : madame veuve Cabet, madame veuve Favard et le cit. Beluze. Cette décision maintenant le bureau et les employés en leur allouant une somme suffisante, constitue une mesure aussi nécessaire que noble. Le bureau de Paris continuera, comme par le passé, à représenter la Communauté pour tout ce qui sera utile à ses intérêts et aux intérêts des Icariens en général.

Vous savez qu'un des effets de l'impression qu'a produite parmi les Icariens de France la suprême nouvelle de la mort du Fondateur d'Icarie, a été de porter ceux qui préparaient leur départ, à maintenir, à hâter même leur résolution. L'éloquence de ce fait n'a pas besoin d'être traduite en paroles. Malgré ces dispositions, nous pensons qu'à cause des circonstances où nous nous trouvons, et avant la confection ou la révision de nos lois, nous ne devons pas songer à recevoir de grands départs ; mais il est bien entendu qu'ils sont suspendus seulement, et qu'aussitôt que possible, et sous peu, notre devoir, uni à notre intérêt, sera de les autoriser et de les encourager. Nous ne l'oublierons jamais : Icarie est la propriété de tous les Icariens sans exception. En attendant, nous devons nous borner à faire venir quelques personnes qui pourront nous être d'une grande utilité.

Nous avons adopté, définitivement et complétement, le système de publicité, que l'importance de notre Société, que

notre intérêt et celui de tous nos frères, ainsi que celui de la Démocratie, que les dernières paroles et les derniers écrits du Fondateur, que nos engagements nous font un devoir d'admettre en tout.

Nous avons répondu aux plus vifs de nos besoins, en publiant le *Bulletin des lois* et la nouvelle *Revue Icarienne*, pour nous et pour le dehors. Nous croyons qu'il est de notre intérêt de rédiger notre Journal avec un esprit et sur un ton calmes, dignes, et tels qu'ils conviennent à des hommes consacrés exclusivement à la recherche de la vérité et à la pratique du bien.

Il est un fait qui est pour nous d'une importance capitale : celui de l'opinion icarienne extérieure, qui s'est prononcée l'an dernier avec tant d'unanimité et de vigueur contre l'Opposition de Nauvoo, et en faveur de nous et du Fondateur d'Icarie, et que la mort de ce dernier, loin de refroidir, a rendue plus vive et plus imposante. Un peuple qui reste dans la bonne voie, au milieu d'une telle tempête politique, fait preuve de dévoûment et d'intelligence. Nous recevons de nombreuses adresses de nos frères d'Europe, d'Afrique et de l'Amérique du Sud. Dans les États-Unis, l'opinion Icarienne a semblé dormir quelque temps ; elle avait un motif dans l'ignorance des événements dans laquelle elle est restée par la faute des circonstances ; mais, déjà, au bruit de notre persévérance et de notre prospérité, que lui apportent nos publications, elle commence à sortir de ce sommeil passager.

Quelques échanges et articles favorables, nous donnent la persuasion que la presse applaudira à nos efforts.

Citoyennes et citoyens,

Nous venons de vous communiquer ce que l'Administration a eu à faire dans ces temps difficiles, ce qu'elle a fait, ce qui reste à faire ; nous vous avons exprimé fidèlement notre pensée sur la situation générale. Il en résulte que la Colonie est sortie d'un bien mauvais pas, et que, s'il reste beaucoup à faire encore, tant de difficultés vaincues doivent, néanmoins, nous donner la conscience de notre force.

Si celui qui a fondé notre Colonie, paraissant tout à coup au milieu de nous, avait entendu le récit que nous venons de faire, il se permettrait peut-être quelques conseils autorisés par son expérience et sa perfection Icariennes ; mais ces conseils seraient courts, et il s'empresserait de nous témoigner vivement son approbation, au milieu de l'attendrissement que communiquaient à tout son être l'intérêt et la prospérité de cette Icarie et de ce Peuple, qu'il a tant aimés !

Nous n'avons qu'à continuer pour prouver, qu'en effet, Icarie a survécu à son Fondateur. Notre intention de persévérer n'est nullement douteuse. Oui, appliquons sans relâche le remède social ; la presse et les événements publics, ainsi que

les déceptions que nos amis dévorent dans l'individualisme, nous enseignent que les Sociétés n'en eurent jamais un plus grand besoin.

Citoyennes et citoyens, tels sont nos actes, nos idées, nos sentiments. L'union n'a pas cessé de régner dans notre sein, et toutes nos décisions ont été prises à l'unanimité ; et ce compte-rendu est l'expression unanime de toute la Gérance. Vous avez à élire de nouveau vos fonctionnaires ; choisissez-les en pleine souveraineté, et en dehors de toute influence. Pour nous, nous n'avons qu'un désir, celui de contribuer à la prospérité commune, en remplissant, par goût ou par devoir, les fonctions, quelles qu'elles soient, que la Société nous confiera. C'est en vous exprimant ce désir, que nous déposons entre vos mains les pouvoirs dont vous nous aviez investis.

*Pour la Gérance*, *Le Président* : MERCADIER.

## NOUVELLES ÉLECTIONS.

Le 10 Novembre dernier, surlendemain de la mort du Fondateur d'Icarie, les cinq Gérants Heggi, Mercadier, Ch. Mesnier, Roy et Vogel, furent maintenus ou élus provisoirement jusqu'au 3 Février 1857, époque à laquelle nos lois refondues devaient nous permettre de faire nos élections d'après le mode nouveau. Cette décision de l'Assemblée a été insérée dans le n° 2 du *Bulletin des Lois*.

Mais le travail assidu et le grand nombre d'affaires, qui nous ont, du 8 Novembre au 3 Février, occupés incessamment, ne nous ont pas permis de préparer notre nouvelle réorganisation ; c'est pourquoi l'Assemblée a ajourné les élections jusque vers la fin de Février. Mais à ce moment nos institutions n'étaient pas encore révisées ; la même cause avait produit le même effet.

Dans ces circonstances, la Gérance voyant qu'il faudrait continuer le provisoire peut-être jusqu'au 3 Août, déclara que son mandat était expiré ; et les nouvelles élections furent fixées au 2 Mars suivant, après la lecture du compte-rendu.

Nous avons reproduit ci-avant ce compte-rendu ; nous lui avons donné un certain développement pour qu'il puisse servir aux membres de la Colonie, et en même temps au public et à nos amis extérieurs ; ceux-ci nous demandent instamment de leur faire connaître en détail notre position à Saint-Louis ; nous croyons que la pièce que nous publions aujourd'hui remplira complétement le but que nous nous proposons, et répondra à leurs désirs.

La lecture en a été faite dans la séance du 2 Mars ; ensuite, on a proposé, discuté et adopté la proposition suivante :

PROPOSITION

*Ayant pour objet la continuation de l'organisation politique provisoire du 10 Novembre 1856, et des membres de la Gérance dans leurs fonctions.*

En considération de notre position, de l'esprit et de l'union qui règnent au sein de la Gérance, les élections de ses membres, faites le 10 novembre 1856 jusqu'au 3 Février 1857, et prorogées ensuite jusqu'à ce jour, sont de nouveau continuées jusqu'à l'entière confection de la Constitution, après laquelle les membres de l'exécutif seront nommés d'après le mode que la Constitution adoptera.

Proposé par le cit. Blondeau, adopté sur l'appel nominal par l'Assemblée générale, à l'unanimité par les citoyennes et les jeunes gens consultés, et à l'unanimité par les citoyens ; à Saint-Louis, ce 2 Mars 1857.

Le Vice-Président de l'Assemblée, Mesnier père, le Secrétaire, Maritz.

*Le Président de la Communauté,*
MERCADIER.

Cette réélection unanime prouve l'union et la Confiance réciproque de la Gérance et de l'Assemblée ; elle est aussi un gage de succès. Aujourd'hui, la Gérance vient de prendre l'arrêté suivant :

*Arrêté de la Gérance réglant les fonctions de ses Membres.*

L'Assemblée générale ayant, dans sa séance du 2 Mars, prolongé, à l'unanimité des voix, les pouvoirs de la Gérance actuellement en fonctions, jusqu'à l'adoption d'une nouvelle organisation politique, la Gérance arrête :

Article premier et unique. — Les fonctions de la Gérance seront, à partir du 4 Mars, distribuées ainsi qu'il suit :

| | | |
|---|---|---|
| Présidence et finances . . . . . . . . | le cit. | Mercadier. |
| Nourriture, achats et chauffage. . . . | » | Heggi. |
| Industrie, Instruction, Education, divertissements . . . . . . . . . . . | » | Mesnier. |
| Logement et vêtement. . . . . . . . . | » | Roy. |
| Secrétariat, Imprimerie, Santé. . . . | » | Vogel. |

Fait à Saint-Louis (Mo), ce 3 Mars 1857.

*Le Secrétaire,* VOGEL.

*Le Président de la Gérance,* MERCADIER.

## DEUXIÈME ADRESSE

### DES ICARIENS DE SAINT-LOUIS

A LEURS FRÈRES

DE FRANCE, D'EUROPE, D'AFRIQUE ET DES DEUX AMÉRIQUES.

Frères !

L'immortel Cabet était à peine descendu dans la tombe que nous vous tenions, dans une première adresse, un langage de nature à faire espérer que, par nos convictions communes et par nos communs efforts, Icarie survivrait à son Fondateur. Le compte-rendu du 1er mars, expression fidèle et détaillée de notre situation en général, permet toujours de concevoir ces mêmes espérances, et démontre même qu'elles sont réalisées en partie.

Exécuter un plan d'organisation de plus en plus complète, triompher d'une misère imminente et assurer ainsi notre avenir, pratiquer mieux que jamais les lois et les principes Icariens, redoubler la Propagande dans certaines localités, dans d'autres la réveiller de son assoupissement, maintenir la confiance et acquérir la conscience de notre force à travers les cruelles épreuves que nous avons traversées : tel est le spectacle que nous avons donné pendant les quatre mois qui viennent de s'écouler. Avons-nous ainsi rempli entièrement notre devoir? Prononcez vous-mêmes; quant à nous, s'il nous arrive de descendre au fond de notre esprit pour contempler un moment notre œuvre, nous croyons que nous avons été dignes de notre passé, nous croyons que l'avenir peut compter sur nous.

Mais tout n'est pas fait; et, entre autres choses, deux principales exigent un prompt accomplissement : la première, c'est notre réorganisation par la confection et la révision, d'après des bases plus équitables et plus solides, de la loi sur l'admission et les apports, de la Constitution avec les trois grands pouvoirs, et d'autres lois secondaires; la seconde, c'est notre émigration dans une contrée favorable à des colons et à des réformateurs, et dans laquelle nous réaliserons enfin les sublimes bienfaits de l'association Icarienne. Ces deux questions servent chaque jour d'aliment à notre ardeur et à notre zèle infatigables, tandis que notre industrie activée et complétée triomphe des embarras de notre position et assure notre existence présente et future.

L'état moral et matériel est ainsi fort satisfaisant. Une preuve, et en même temps une garantie de cette situation se trouvent dans la réélection unanime des cinq Gérants jusqu'à l'entière confection de notre loi fondamentale.

Frères, les nouvelles de la souscription, vos lettres particu-

lières et collectives nous apprennent votre persévérance et le redoublement de votre foi, de vos efforts, de vos progrès ; elles contribuent ainsi à nous maintenir dans la voie que nous avons adoptée résolument, et que nous voulons suivre désormais sans détour ni reculade.

Le déplacement que nécessitera l'émigration de quelques-uns d'entre nous et le besoin où nous sommes de nous agrandir, vont rendre indispensable la reprise des départs pour l'Icarie ; aussi nous serons prêts pour en recevoir un cet automne, c'est-à-dire dans quelques mois. L'administration vous fera connaître, soit directement, soit par l'intermédiaire du bureau de Paris, les nouvelles conditions de ces départs. Avant cette époque et dès aujourd'hui, elle s'est occupée et s'occupera de faire venir quelques Icariens dont l'utilité et la conviction soient incontestables (1).

Le maintien du bureau de Paris et de ses employés, et notre conduite à l'égard de la veuve et de la fille du Fondateur d'Icarie, provoqués autant par vos désirs que par les nôtres, recevront, en conséquence, une complète approbation de votre part. Puissions-nous avoir adouci la douleur et récompensé le mérite de ces deux nobles veuves ! Disons-le à cette occasion, et qu'on ne l'oublie jamais : quiconque se dévouera pour notre cause, trouvera parmi les Icariens la reconnaissance et l'appui que mérite la vertu.

Nous allons continuer à poursuivre la revendication des droits communs que nous avons à Nauvoo. Pour cela les attaques de l'Opposition ne nous rebuteront pas ; la mauvaise issue de l'affaire de Springfield ne nous rebutera pas non plus, parce qu'elle est due à un accident, parce que nous avons été sur le point de triompher, parce que les moyens employés dans cette occasion par nos adversaires sont honteux pour des Icariens, parce qu'enfin nous sommes en état d'attendre et que nous ne perdrons rien en attendant. Ce malheur, si malheur il y a, a eu le même effet que tant d'autres ont produit sur nous ; il ne nous a frappés que pour nous raidir davantage.

D'ailleurs, cet échec d'un moment ne sera-t-il pas pour nous un triomphe, s'il nous permet d'assister à la défaite de nos adversaires, opérée par eux-mêmes ? On dit que la mé-

---

(1) Professions nécessaires : 1 horloger ; 1 sabotier ; 1 charron ; 1 pharmacien ; 1 instituteur ; 1 imprimeur typographe ; 1 taillandier ; 1 boulanger.

Professions utiles : 5 à 10 tailleurs ; 2 à 3 cordonniers ; 1 ou 2 maçons ; 1 ou 2 menuisiers en bâtiments, ébénistes et en voitures ; 1 tonnelier ; 1 cordier ; 1 charpentier en barque ; 1 pépiniériste ; 1 ou 2 horticulteurs ; 1 ingénieur des mines ou des ponts-et-chaussées ou des eaux et forêts ; 1 charbonnier pour le charbon de bois ; mécaniciens.

fiance, que la division, que la retraite pénètrent et déciment profondément leurs rangs. On dit...... mais, au bout du compte, que nous importe à nous ce qui leur arrive? que nous importe qu'ils succombent par impuissance, ou qu'ils étouffent notre principe sacré dans une prospérité scandaleuse? Ce qu'il nous suffit de connaître, c'est que leur foi perdue et trahie les enlève pour jamais à notre cause, et pour jamais les voue au mépris et à l'oubli des honnêtes gens, des vrais Démocrates et du Peuple Icarien tout entier.

C'est donc loin d'eux, c'est donc sur nous que nous devons porter tous nos regards, toute notre attention, toute notre application, unissons-nous, fraternisons chaque jour davantage; instruisons-nous, moralisons-nous; devenons des hommes de plus en plus sérieux; enfin fondons définitivement Icarie.

Saint-Louis, 16 mars 1857.

*Le Président de l'Assemblée*, FAVEREAU.

*Le Secrétaire*, DIEUAIDE.

*Le Président de la Communauté*, MERCADIER.

Le Compte-rendu de la Gérance et la nouvelle Adresse de nos Frères qu'on vient de lire, sont plus éloquents en faveur de la Communauté Icarienne que tout ce que nous pourrions dire. Nos amis sont maintenant occupés à réviser leurs lois et la Constitution, d'après les bases de la proposition du Fondateur d'Icarie. Ils élaborent avec tout le soin possible la nouvelle loi sur les admissions, et ils espèrent pouvoir les modifier profondément en les améliorant.

Nos Frères demandent aux Icariens du dehors de continuer la souscription icarienne ; nous le leur demandons aussi, en ajoutant que nous pensons que cette souscription devra être fermée à la fin du mois de juillet prochain pour être remplacée par un *emprunt* qui permettra à tous les Icariens du dehors d'aider par leur concours à la fondation d'Icarie, en devenant eux-mêmes co-propriétaires du capital social et en participant au bénéfice de la Société.

Paris, le 1er mai 1857.

BELUZE.

Imp. FÉLIX MALTESTE ET Cie, rue des Deux-Portes-St-Sauveur, 22.

POUR PARAITRE FIN MAI :

# BIOGRAPHIE DE CABET

AVEC PORTRAIT

PRIX : UN FRANC.

Paris. — Typ. Félix Malteste et Cie, 22, rue des Deux-Portes-St-Sauveur.